



De : Groupe RCES
Région Auvergne Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
69002 Lyon

A : François Hollande
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg St Honoré
75008 Paris

Copie à : **Jean-Marc Ayrault**
Ministère des affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75007 Paris

Lyon, le 12 janvier 2017

Monsieur le Président,

Vendredi 16 décembre, le groupe des élus régionaux du Rassemblement Citoyen Ecologiste et Solidaire en Auvergne Rhône-Alpes, a accepté de recevoir une délégation d'une dizaine de syndicalistes coréens de SGS (syndicat général du groupe Samsung). Ces travailleurs dédient leur vie à la reconnaissance des Droits de l'Homme et des droits fondamentaux du Travail chez Samsung et dans leurs filiales. Ils nous ont livré un récit accablant sur leurs conditions de travail et les pressions qu'ils subissent. Ils ont décidé d'une tournée en Europe pour faire appel à la solidarité internationale et rappeler le gouvernement coréen à la protection des travailleurs du conglomérat corrupteur.

Samsung utilise des produits chimiques toxiques (benzène, acides, ...) pour la fabrication des téléphones portables, et autres écrans. Ces produits provoquent chez ceux qui les manipulent des leucémies que l'entreprise coréenne refuse de reconnaître comme maladie professionnelle. Une centaine d'anciens salariés de Samsung sont déjà morts, dont certains très jeunes vers l'âge de 30 ans. Les femmes sont victimes de fausses couches à répétition, voire de stérilité. Les travailleurs coréens ne bénéficient pas d'un régime de sécurité sociale et ne peuvent subvenir aux coûts de traitement de leur maladie, dont ils doivent faire la preuve du caractère professionnel.

Malgré la reconnaissance dans la constitution coréenne du droit de se syndiquer, Samsung se considère au dessus des lois et refuse ce droit à ses salariés. Ceux qui tentent de braver l'interdit sont mis sur écoute et peuvent faire l'objet d'enlèvement arbitraire; à l'instar de ce salarié rencontré en décembre 2016 qui a été condamné à 3 ans et demi de prison pour diffamation.

Les petites entreprises, en contrat avec Samsung subissent des conditions d'achat abusives, les entraînant dans la faillite. De nombreuses manifestations ont eu lieu devant le siège de Samsung et devant le gouvernement coréen, pour dénoncer les crimes de l'enseigne d'électronique et

obtenir la reconnaissance des leucémies en maladie professionnelle. Mais les agents de sécurité Samsung et les forces de l'ordre ont répliqué en passant les manifestants à tabac.

Dans son rapport de 2016 la Confédération Syndicale Internationale (CSI) parle de conditions de travail inhumaines et demande aussi à Samsung qu'elle reconnaisse ses responsabilités concernant les maladies professionnelles, l'évasion fiscale et les ententes en matière de prix. Les dirigeants de Samsung ont su mettre les élites politiques de leur côté, laissant les salariés victimes de ces exactions sans défense.

Monsieur le Président de la République, nous vous demandons par cette lettre, de vous associer à leur demande de solidarité internationale et d'intervenir auprès de votre homologue sud coréen pour le respect du droit syndical chez Samsung et la protection des salariés. Nous comptons sur votre soutien pour que le gouvernement coréen exige du conglomérat la reconnaissance de la leucémie comme maladie professionnelle et la mise en place de mesures de santé et de sécurité au travail qui protègent les salariés, en cas de manipulation de substances dangereuses.

Ayant confiance en votre bienveillance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Les conseillers régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes du groupe du Rassemblement Citoyen Ecologiste et Solidaire :

Monique COSSON

Myriam LAÏDOUNI-DENIS

Fabienne GREBERT

Emilie MARCHE

Jean-Charles KOHLHAAS

Corinne MOREL-DARLEUX

Andréa KOTARAC

Fatima PARRET